

**CONCOURS : RH-F-069(24) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO
AVIS EXTERNE - 5
ANIMATRICE CULTURELLE OU ANIMATEUR CULTUREL À TERME**

Poste : Animatrice culturelle ou animateur culturel à terme

Date d'entrée en fonction : Dès que possible jusqu'à avis contraire

Lieu de travail : Centre pédagogique et déplacement dans toutes les écoles du Conseil

Pourcentage d'affectation : 35 heures/semaine - 52 semaines/année

Taux horaire : Entre 35,37 \$ et 45,50 \$ classification 9

Sommaire des responsabilités :

La personne qui occupe ce poste relève de la directrice des services pédagogiques et a pour rôle de coordonner des projets d'animation culturelle visant le développement de la construction identitaire des élèves et du personnel ainsi que de l'élargissement de l'espace francophone au sein des écoles du Conseil et de la communauté. La personne conçoit, planifie et organise des activités culturelles auprès des élèves du Conseil afin de répondre à l'axe d'intervention de la construction identitaire de la politique d'aménagement linguistique (PAL).

Exigences et qualifications :

- Diplôme d'études universitaires de 3 ans avec spécialisation en théâtre, les beaux-arts, en musique ou équivalent ou diplôme collégial en Lettres, cinéma et théâtre, Loisirs et animation culturelle ou Gestion et animation d'activités culturelles;
- Minimum de 3 ans d'expérience dans ce domaine.

Compétences :

- Connaissance des arts et de la culture francophone;
- Connaissance des organismes francophones de la province;
- Démontrer une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Démontrer d'excellentes habiletés en communication;
- Avoir d'excellentes compétences en animation et en organisation d'activités;
- Démontrer une bonne connaissance de la politique d'aménagement linguistique (PAL);
- Démontrer une aptitude en informatique;
- Démontrer une bonne capacité organisationnelle;
- Faire preuve de leadership;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise;
- Faire preuve d'ouverture et de flexibilité devant des situations imprévues;
- Faire preuve d'entregent;
- Représenter le Conseil à certains rassemblements;
- Savoir travailler en équipe.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 22 octobre 2024** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des Ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794
courriel : emplois@grandnord.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Anne-Marie Gélinault, présidente

Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.